

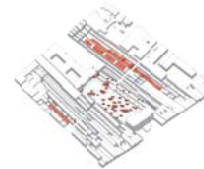
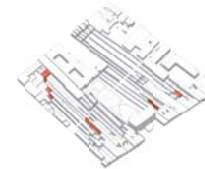
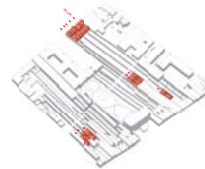
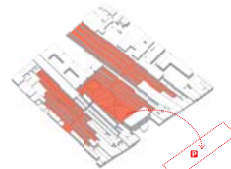
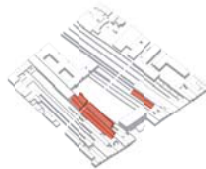
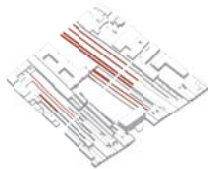
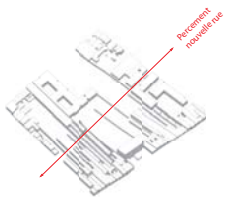
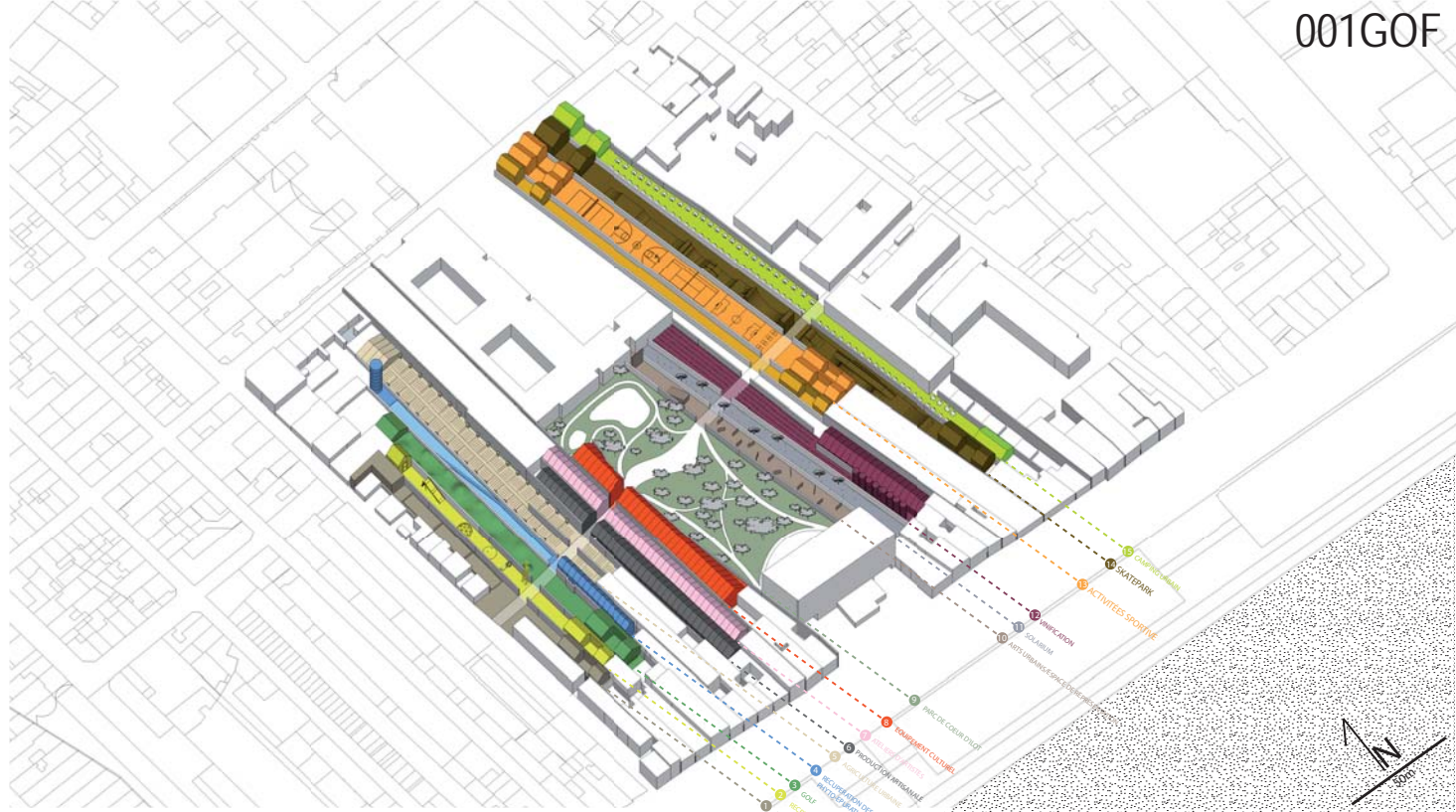
# PROCESSUS LOCAL/MEMOIRE TERRITORIALE

Le site du projet, à l'emplacement de l'ancien chaix rue de Surson est intéressant par son ambiguïté. Il est un patrimoine sans l'être réellement, puisque son intégrité physique n'est plus. Seule l'emprise, les murs d'enceinte persistent. C'est donc l'idée du chaix qui fait mémoire. Suivant cette réflexion, nous posons la question du rôle que peuvent jouer ces emprises dans le Bordeaux d'aujourd'hui, faut-il muséifier? Sauvegarder les ruines? Les empreintes? Réinventer des projets qui suggèrent le commerce du vin? Etre ou ne pas être pastiche? Toutes ces questions nous ont peu à peu amené au constat suivant: Les anciens chaix ne peuvent subsister de façon autonome tant ils sont fragiles, en ruine, voire disparus. Suivant ce diagnostic nous avons décidé de déroger à la règle du concours, pour tenter de démontrer qu'il existe une autre alternative intéressante à développer. Nous faisons en effet le pari que ce qui fera sens dans le tissu urbain bordelais, ce n'est pas la réalisation de projets isolés, mais de créer un processus d'appropriation des parcelles dans le temps, en s'appuyant notamment sur la nature même du parcellaire, c'est-à-dire une organisation en bandes contiguës, très fines, de l'ordre de la stratigraphie.

Dans un premier temps, nous affirmons, nous généralisons le système d'implantation en bandes. Ensuite nous posons plusieurs principes:

1. Nous traitons l'ensemble du projet comme une double réinterprétation: ... le système parcellaire propre aux échoppes de la ville. ... l'allégorie du terroir et du territoire, de l'accumulation géologique de couches de sédiments, de stratigraphie du sol bordelais.
2. Chaque bande est traitée de façon indépendante mais est reliée à l'ensemble du système par la nouvelle rue que la ville propose de creuser à l'intérieur de l'îlot.
3. Chacune des bandes (ou strates) possède sa propre identité, et est développée selon un thème qui lui est propre. Ainsi, la promenade dans la rue nouvelle créera l'idée du passage dans une série d'univers symboliques, où chaque nouvelle strate est un paysage à découvrir, à pénétrer.
4. Chaque bande possèdera son propre PLU (symbolique), pensé selon une collaboration entre les habitants et acteurs de l'îlot, afin que les nouvelles constructions respectent une certaine cohérence. L'idée est de réinterpréter le modèle des ZAC, mais à une échelle beaucoup plus fine et localisée.
5. La rue nouvelle est préalable à toute opération, ainsi, chaque bande du système pourra se développer au grès des opportunités foncières, dans un temps encore indéfini. Nous pouvons imaginer que le site proposé par le concours sera le premier à se développer, les autres suivront, dans l'ordre que le temps et les circonstances imposeront (mise en vente de terrains, volonté des propriétaires de requalifier leurs parcelles...)
6. Les grandes zones de parking seront transférées sur ceux existants déjà le long des quais de Garonne, largement sous-utilisés. Cette libération d'espace permettra la mise en place d'un poumon vert, sorte de mini « central park » de l'îlot, l'idée étant de respecter un ratio minimum de 50% public, 50% privé dans l'ensemble de l'îlot.

Les programmes et les options d'appropriation des strates sont indicatifs, puisque le processus que nous proposons implique une médiation entre tous les usagers du site, selon une idée d'urbanisme participatif, réelle condition d'une ville durable.



1\_ETAT PRE-EXISTANT DE L'ÎLOT

2\_RENFORCEMENT DU TISSU

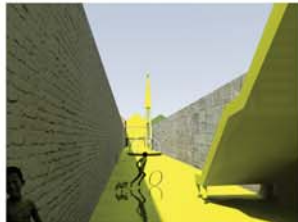
3\_REHABILITATION DES CHAIX EXISTANTS

4\_MISE EN PLACE DES STRATES PROGRAMMATIQUES

5\_DENSIFICATION PAR L'HABITAT

6\_EQUIPEMENTS NEUFS

7\_MOBILIER/VEGETATION



8

9

10

11

12

13

14